Travail de fin d'études

[Publicité / atelier]

Option : **Publicité**
Cycle : **Master**
Cycle : **Spécialisé**
Bloc : **2**
Quadrimestre : 1 et 2
Volume horaire : 240 h
Crédit : 16
Pondération : 8
Obligatoire : oui
Langue d'enseignement : français
Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts (BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000
Enseignants : David Cauwe, d.cauwe@intra-esavl.be
Gilles Banneux, g.banneaux@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réaliser des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
- mettre en œuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
- mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
- présenter leurs productions, communiquer à leurs propos et prendre en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permettra de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés ;
- agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
- assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement de l'atelier de Publicité, l'étudiant sera capable de :

- réaliser un projet artistique de qualité professionnelle, de la conception à l'exposition.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Le projet artistique de l'étudiant s'organise plutôt en séances régulières individualisées entre l'étudiant et l'équipe pédagogique de l'atelier, ponctuées par la participation de l'étudiant à des workshops, des stages, des séminaires...

Le projet artistique de l'étudiant s'accompagne d'un écrit. Cet écrit doit se penser dans le cadre du projet artistique, et ne se substitue nullement aux réalisations artistiques. L'écrit peut prendre une forme académique ou s'en éloigner fortement, par exemple,

sous forme d'un livre d'artistes. La nature et la forme de l'écrit sont définies avec l'étudiant, en fonction de son projet artistique.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation formative continue.
- Évaluation de fin d'année : jury externe.

Critères d'évaluation

- Les critères d'évaluation seront définis en fonction du projet artistique de l'étudiant.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.